

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

7^{ÈME} FORMATION GÉNÉRALE

SPÉCIFICITÉS

L'élève obtient son CESS au terme d'un parcours scolaire au cours duquel des compétences disciplinaires et citoyennes auront été exercées et pour un certain nombre d'entre elles maîtrisées.

- Développer le travail personnel
- Appréhender une formation générale complémentaire
- Favoriser le travail interdisciplinaire et en équipe

GRILLE HORAIRE

7^{ÈME} "COMMUNE"

FORMATION COMMUNE

• Religion catholique	2h
• Français	4h
• Mathématiques	2h
• Éducation physique	2h
• Sciences et technologies	2h
• Sciences humaines	4h

OPTION DE BASE GROUPEE

• Gestion du projet personnel	6h
• Activités de synthèse	4h
• Français : communication	3h
• Gestion collective de projets pluridisciplinaires	1h

FORMATION COMPLÉMENTAIRE

• Langue moderne	2h
------------------	----

TOTAL 32h

ET ENSUITE ...

Accéder à des études supérieures de type court :

- En tenant compte d'une réflexion personnelle sur l'adéquation de celle-ci.
- En tenant compte des motivations personnelles de l'étudiant(e) par une vérification, par lui-même ou elle-même de l'écart entre son curriculum réel et la réalité.

